



Commune de SCIENTRIER

Délibération n°021/2026 CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ACTION SOCIALE ET NOMINATION DE SES MEMBRES

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 14

Votants : 15

Délibération adoptée à l'unanimité

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-trois avril à 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 17 avril 2026, s'est réuni en salle de conseil à SCIENTRIER, sous la présidence de Monsieur le Maire, Daniel BARBIER.

Présents : APLINCOURT Gilles, BARBIER Daniel, BARBIER Sarah, BIANCO Lydie, BRANTUS Élodie, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, HENNI Nour-Eddine, JEANTET Sophie, JOYE Michel, RIVET Jimmy

Absents :

Absents excusés : GAUDIN Hervé

Procurations : BARBIER Sarah pour GAUDIN Hervé

Secrétaire de séance : Lydie BIANCO

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2113-5 ;

VU le Code de l'Action Sociale des Familles et notamment les articles L.123-4 et L.123-5, R.123-1 à R.123-6,

VU l'élection du Maire et des adjoints en date du 20 mars 2026,

VU la délibération n°46-2016 portant dissolution du Centre Communal d'Action Sociale,

VU la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) rendant la création d'un CCAS facultative dans les communes de moins de 1 500 habitants,

CONSIDÉRANT qu'il convient de doter la commune d'un outil adapté pour répondre aux besoins sociaux de la population,

Monsieur le Maire propose de créer une commission d'Action Sociale en substitution d'un Centre Communal d'Action Sociale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **DE CRÉER** une commission d'Action Sociale
- **DE NOMMER** les membres suivants :

Président	Titulaires
Sandra FLOQUET	Nadège DESALMAND
	Nour-Eddine HENNI
	Jimmy RIVET
	Personnes extérieures
	Patricia MEDICO
	Emilie BORDILLON
	Marion RABUT

Le secrétaire de séance



Lydie BIANCO

Président de séance

Le Maire



Daniel BARBIER